

Procès-Verbal

Séance ordinaire du 2 juin 2023

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi deux juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick VILLAIN.

Etaient présents : Mesdames Françoise DUPUIS, Marie-Hélène GOUÉDARD, Messieurs Julien BERTRAND, Michel BERTHIER, Pierre-François DECROIX, Sébastien DORA, Frédéric LESIRE, M. Stéphane PAUVERT, Vincent POINTEAU, Didier ROUXEL, Roland VANHOVE.

Absents excusés : Mesdames Gwenaëlle DESCHAMPS et Laure FARO, M. Yann WIDENBERGER.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michel BERTHIER

Le quorum est atteint, le conseil adopte à l'unanimité le dernier compte rendu de conseil du 3 avril 2023.

Délibérations :

↳ **Attribution de la Mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)** pour l'aménagement de deux zones à urbaniser du lieu-dit En Pinelle.

Monsieur Le Maire, rappelle que la commune a décidé de lancer une consultation de bureaux d'études, en vue de la passation d'un marché de prestations intellectuelles, pour la réalisation de l'étude de l'aménagement de deux zones à urbaniser du lieu-dit En Pinelle (délibération 57/22 du 16 septembre 2022).

La consultation a été lancée le 27 janvier 2023 sur la plateforme Territoires Numériques BFC.

Deux bureaux d'études ont déposé un dossier sur la plate-forme dématérialisée. L'ouverture des plis a été effectuée le 3 avril 2023 et la commission a décidé de retenir l'offre du candidat SAS E.C.M.O. (Terr&AM) avec un montant de 7 300 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider le choix de la commission et de valider la signature du marché avec l'attributaire ci-dessus désigné, ainsi que toutes les pièces afférentes au marché.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal – réunion de conseil du 2 Juin 2023

↳ **Opération « un chemin, une école »** : Lors de la dernière réunion, le conseil a donné son accord de principe pour la création d'un itinéraire de randonnée au départ de l'école. Pour la FFRandonnée un accord du conseil est nécessaire.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Mises à jour administrative - Personnel communal**

Pour faire suite à la réunion du 25 novembre 2022 concernant les mises à jour administratives, la commune a reçu les notifications des avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion. Toutes les mises à jour ont reçu un avis favorable.

De ce fait, la commune doit entériner les délibérations concernant :

1/ Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

OPTION 1 : *l'organe délibérant ne souhaite mettre qu'un seul taux en place : 100 %*

2/ Mise en place du Compte Epargne Temps au profit des agents de la collectivité

3/ Mise à jour du RIFSEEP La délibération initiale a été revenue. Pour plus de clarté les groupes de fonctions ont été établis par filières et les plafonds ont été révisés.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Foyer communal – Tarifs pour les associations extérieures au village**

Lors de la révision des tarifs du foyer communal en avril 2022, il a été décidé que le coût de la location pour les associations extérieures au village le week-end soit arrêté à 30 €. Depuis le début de l'année 2023, la commune a été beaucoup sollicitée par les associations extérieures au village compte tenu du faible coût de la location au détriment des administrés de la commune. Il est donc proposé le revoir les tarifs comme suit :

- 30 € pour une assemblée générale ou une réunion en semaine
- 250 € pour un week-end

Adoptée à l'unanimité

↳ **Délégations consenties au maire**

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, M. le maire souhaite

Procès-verbal – réunion de conseil du 2 Juin 2023

que pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes lui soient confiées (afin d'éviter d'attendre un conseil pour encaisser certaines sommes), soit :

- 1° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 2° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 3° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 4° De gérer les contrats :
 - de locations communales pour les logements locatifs
 - avec le prestataire de la restauration scolaire et périscolaire
 - relatifs à la sécurité des bâtiments communaux

Adoptée à l'unanimité

↳ **Déontologue de l' élu** : Le Conseil Communautaire du 11 mai dernier a délibéré sur la désignation d'un collège de déontologie mutualisé de l' élu à l' échelle de la CCJ. Deux personnes ont été désignées en qualité de référent pour la CCJ et pour l' ensemble des élus des communes. Par délibération concordante, chaque commune doit approuver la désignation du collège de déontologie mutualisé de l' élu à l' échelle de la CCJ.

Adoptée à l'unanimité

Informations et questions diverses :

M. le Maire informe le conseil :

↳ **Orientations d'aménagement du Foyer communal** : La commune a réceptionné l'étude du CAUE. Celle-ci sera transmise à tous les conseillers.

↳ **Recherche de fuite sur le réseau d'eau** : La commune a pris contact avec le groupe AFD. Pour donner suite à un premier rendez-vous qui a eu lieu le mercredi 21 mai dernier, une petite partie de réseau sera coupée vers le cimetière pour 8 jours afin de déterminer s'il y a une fuite sur le tronçon. Aucune habitation ne sera impactée par cette coupure.

↳ **La Chapelle DIDOUT** : Un arrêté de mise en sécurité a été pris et affiché. Après un état des lieux il ne paraît pas nécessaire de démolir le mur.

↳ **Demande** : Des administrés (propriétaires près du city stade) s'inquiètent du retrait des pierres enlevées au bout de la petite allée (passage rendu de fait accessible aux véhicules motorisés) et demande que soit installé une barrière d'accès. M. le maire indique que des devis sont en cours et qu'une décision sera prise au prochain conseil.

Procès-verbal – réunion de conseil du 2 Juin 2023

↳ **Festivités du 14 juillet** : M. le maire donne le programme des 13 et 14 juillet prochain, soit :

- Le 13 juillet : Retraite aux flambeaux, distribution des lampions et marche vers le stade. Le feu d'artifice tiré à 23 h sera suivi d'un bal
- Le 14 juillet : A partir de 12 h Pique-nique républicain

M. le maire salue la mémoire de Jacky ROLLET décédé récemment et précise que la commune déposera une plaque gravée au jardin du souvenir.

↳ **M. Stéphane PAUVERT**

- Réitère sa demande de caméra de vidéo-surveillance sur la commune et souhaiterait connaître le délai d'installation. *Le dossier n'est pas prêt. La dépense a été prévue au budget 2023. Des conseils doivent être recueillis auprès de la gendarmerie concernant les emplacements et la commune doit demander des nouveaux devis.*

- **S'interroge sur le désherbage devant les habitations.**

Il revient à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) d'entretenir les abords de sa propriété donnant sur le domaine public (balayer, laver, retirer les déchets, désherber).

À noter que l'usage de produits phytosanitaires pour désherber est proscrit.

- **Eolien : qu'en est-il du financement participatif ?** *Le montant d'ouverture de 150 000 € a été atteint. M. DECROIX précise que les informations sont consultables sur le site de VALECO.*

↳ **Mme Françoise DUPUIS**

- **S'interroge sur la fin de travaux de la prison ; Le petit muret reste à faire.**

Les travaux seront terminés dès que les agents auront un peu de temps.

↳ **Mme Marie-Hélène GOUEDARD**

- Indique qu'il faudrait prévoir des bancs et des poubelles près du City Stade. Mme Françoise Dupuis indique qu'il y aurait un souci avec un poteau ainsi qu'un filet. Elle indique également que l'association « Fleur de Village » peut envisager de fleurir certains endroits. *Les achats de bancs et poubelles seront effectués en même temps que la barrière d'accès. Il est précisé que la réception des travaux pour le City Stade n'a pas encore été effectuée. M. Sébastien DORA prend bonne note des observations formulées.*
- Précise que l'horloge de la mairie n'est pas réparable sur place et que l'horloger préconise de procéder à un dégraissage préalable des axes, paliers et guidage de la timonerie et à leur lubrification avant d'envisager un éventuel démontage. *Roland VANHOVE et Michel BERTHIER proposent d'effectuer ce nettoyage.*



M. Vincent POINTEAU

- Demande si une gazette est prévue pour juillet. Après débat, il est proposé que le sujet soit abordé en commission « communication ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20 h 35

Observations	Signatures	
	Secrétaire de séance	M. le Maire
		

